La police intercommunale de Val Parisis

La communauté d'agglomération est dotée depuis 2017 d'une véritable force en matière de prévention et d'intervention, renforçant ses effectifs au fil des années et en ayant développé la vidéoprotection sur l'ensemble de son territoire intercommunal.



La police intercommunale assure une présence sur 11 communes 7j/7 à partir de 17h. Les différentes brigades exécutent des missions en collaboration étroite avec les services de police nationale et de gendarmerie nationale.

La communauté d'agglomération s'est dotée de moyens humains et techniques adaptés, d'un centre de supervision urbain moderne et d'un réseau de vidéoprotection de près de 700 caméras dernière génération.

Sa mission essentielle

Veiller à la protection des personnes et des biens, en lien avec la police nationale et la gendarmerie nationale, en prévenant et en dissuadant de tout acte de délinquance.

Son objectif

Répondre dans les plus brefs délais aux sollicitations des habitants

Un périmètre d'intervention de 11 communes

Les actions des brigades de la police intercommunale sont sectorisées pour instaurer plus efficacement une présence dissuasive.

Infos pratiques

Les chiffres clés

- 1 directeur et une trentaine d'agents
- une brigade cynophile
- une présence 7 jours sur 7 de 17h à 3h
- des agents armés
- des patrouilles de véhicules géolocalisés
- une brigade motorisée